

A PROPOS DE LAÏCITE et de COMMUNAUTE MUSULMANE .

Depuis quelques années, cette valeur républicaine est au centre des débats politiques, religieux et scolaires. Dans son numéro de dimanche 18 septembre 2016, le Journal du Dimanche (JDD) a publié un dossier commandé par l'Institut Montaigne. Les points importants de cette enquête – réalisée entre le 13 avril et le 23 mai 2016 – sont exposés dans les pages suivantes du bulletin (pages 3 et 4)

Quelques points de repères de l'enquête.

Dans les appréciations accompagnant les sondages effectués, certaines revêtent une importance intéressante parfois loin des poncifs habituels. Ainsi :

Les musulmans sont moins nombreux qu'on ne le dit – **entre 3 et 4 millions** – mais ce groupe social serait particulièrement jeune. L'âge moyen étant de **35,8 ans** (53 ans chez ceux qui se déclarent chrétiens et 43 ans pour ceux sans religion).

La population musulmane est marquée par la ferveur de sa jeunesse mais comprend **une majorité de « laïcs » (46%) même si la religion occupe une part importante de leur vie.** Ils revendiquent l'expression de leur foi dans l'espace public mais rejettent le niqab et la polygamie. **Ils respectent la laïcité et les lois de la République.**

Par contre **une minorité (28%)** ont un profil autoritaire et sont en rupture avec les valeurs républicaines. Surreprésentée chez les jeunes, les inactifs et les précaires.

Le halal et le voile sont des marqueurs d'identité et les femmes sont plus favorables que les hommes au port du voile. Mais le port du voile reste minoritaire.

Concernant la pratique religieuse, un tiers des musulmans ne se rendent jamais à la mosquée, 29 % s'y rendent chaque semaine et 5 % quotidiennement. (Voir le tableau joint ci-après « Ce qu'ils pensent de... »)

Peu engagés, ils ne croient pas au vote communautaire. Aspirant à être fonctionnaires, propriétaires, ils sont moins engagés dans la vie civique que leurs concitoyens (25 % en âge de voter ne sont pas inscrits sur les listes électorales et un tiers de ceux qui sont inscrits n'ont pas voté en 2012)

Néanmoins, suivant les lieux et les événements, la situation change. Ainsi, la communauté musulmane lyonnaise est l'une des plus importantes de France. Le port du voile et de la gandoura gagne du terrain... Comme une foule de petits changements imperceptibles.

Enfin, un consultant, membre associé de l'Institut Montaigne donne sa vision de la place de l'Islam dans la République. **Hakim El Karoui** a participé aux propositions formulées par l'Institut (voir l'article Dix propositions chocs ci-après) et son analyse de la situation présente est fort intéressante.

Dans le contexte politique actuel et à venir, la Laïcité n'est pas absente du débat. Aussi ce rapport du JDD apporte une autre vision de la situation sociale que celle relative aux « camps » de réfugiés immigrés.

- CITOYENS D'ABORD, CROYANTS PEUT-ÊTRE, LAÏQUES TOUJOURS-

Sous la direction de Monique Cabotte-Carillon, aux éditions L'Harmattan, ce remarquable ouvrage a été réalisé quelques heures seulement après les attentats du 13 novembre 2015. En effet, le CEDEC (Chrétiens pour une église dégagée de l'école confessionnelle) organisait un colloque autour du thème de la laïcité, à Tours. Les participants faisant passer leur citoyenneté républicaine avant leurs convictions spirituelles. Trois intervenants ont abordé les questions suivantes dans ce « débat laïque » :

- Peut-on être citoyen avant d'être prêtre et donc catholique ? par Michel Deheunynck, prêtre et médecin :

- Peut-on être citoyen avant d'être islamologue, voire avant d'être musulman ? par Rachid Benzine, islamologue ;

- Quelles sont les exigences d'une pratique de la laïcité qui respecte les fondamentaux de la loi de 1905 ? par Gérard Delfau sénateur-maire, historien.

Ce colloque a été retranscrit dans un livre de 145 pages absolument remarquable par son actualité et sa profondeur d'analyse d'une laïcité dont tout le monde parle comme en témoignent les très nombreux articles et points de vue publiés ici et là durant tout l'été.

Il peut être acquis soit en librairie au prix de 16,5 euros soit directement à la présidente du CEDEC, Monique Cabotte-Carillon, 36 rue de la Fuye, 37000 Tours. Le port est gratuit. Il suffit de joindre le chèque à la commande.

Ce compte-rendu du Colloque est augmenté de documents qui rendent compte de l'engagement actuel et ancien de cet organisme pour la cause de la Laïcité. A ne pas manquer.